

FEDER 2014 -2020

Mesure en faveur du développement économique du massif – secteur des Métiers¹

Contexte

Les entreprises pyrénéennes, un tissu de micro-entreprises essentiellement :

Sur les 32 607 entreprises du massif recensées en 2010, 96,2% ont moins de 10 salariés. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent 10,2% des emplois dans les Pyrénées contre 5,9% à l'échelle nationale et 3,8% en Midi-Pyrénées.

Enjeux :

Soutenir et permettre le développement des filières économiques traditionnelles et spécifiques aux Pyrénées, notamment par l'innovation.

Concernant la création/reprise et transmission d'activités, les aides directes aux entreprises sont prévues dans le cadre des PO FEDER-FSE régionaux. La plus-value «Massif» et interrégionale se concentrera donc essentiellement sur les **actions collectives et sur le soutien à la structuration de certaines filières spécifiques aux Pyrénées.**

Un objectif transversal central de «**saut qualitatif pyrénéen**» a été défini.

AXE 1 : Développer l'économie du massif grâce à des filières d'activités spécifiques

Objectif spécifique 1 : Augmenter l'emploi au sein de filières d'activités spécifiques aux Pyrénées :

Les Pyrénées se caractérisent par un tissu économique où résistent des secteurs d'activités qui fondent pour partie la spécificité du massif (**artisanat**, agro-pastoralisme, agroalimentaire, industrie, filière forestière et services).

Pour favoriser l'emploi, et en lien avec les actions menées en faveur du développement économique dans les 3 PO FEDER-FSE régionaux, le POI FEDER «Massif des Pyrénées » se concentrera sur deux filières : **la filière forestière** (Commercialisation de la ressource par le soutien d'actions appropriées de commercialisation des bois, par exemple dans la construction de l'habitat et le mobilier) et la filière agro-pastorale.

Parallèlement et en complément de l'accompagnement des acteurs économiques de ces deux filières, dans le but d'«accroître la mise en réseau des acteurs et l'émergence de nouvelles opportunités d'emploi, notamment dans des zones dont la fragilité est reconnue», l'Axe 1 apportera un soutien aux démarches collectives en faveur de la formation-développement, **de la professionnalisation et de la structuration des acteurs économiques pyrénéens**, toujours dans une logique de conforter et de développer l'emploi sur le Massif. Ces démarches ne seront appuyées que dans la mesure où elles relèvent **d'une réelle plus-value interrégionale « Massif » et proposent de réelles innovations, y compris organisationnelles.**

Dotation financière

Equivalente à celle dont le massif des Pyrénées a bénéficié sur la période précédente : **20 M€.**

¹ POI « Massif des Pyrénées » 2014-2020 – Document du 20 février 2014